

M. Yves Guyot

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **16 (1928)**

Heft 278

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'étude méthodique et scientifique des problèmes de l'heure que les femmes arriveront, d'abord à former une opinion publique raisonnée, et ensuite, là où elles possèdent leur bulletin de vote, à agir directement sur l'action des gouvernements en faveur des mesures de paix. Car est-il besoin de dire que, si elle était une pacifiste, elle était aussi une suffragiste fervente, qui avait travaillé dès sa jeunesse pour notre cause, en Norvège d'abord, son pays natal, en Suède ensuite, son pays d'adoption à la suite de son mariage?

Ces brillantes études de droit international avaient attiré l'attention sur elle, si bien qu'au sortir de la tourmente de la grande guerre, son gouvernement l'appela à faire partie d'une de ces Commissions d'études qui, dans nombre de pays, ébauchèrent et la forme future de la Société des Nations, et les principales dispositions du Pacte. Et tout naturellement, puisque ce Pacte reconnaissait aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes, et que l'égalité des sexes rencontre en Scandinavie infiniment moins d'opposition que chez nous, dès la première Assemblée plénière, en 1920, le gouvernement suédois la déléguait à Genève, comme membre suppléant de délégation; et c'est ce poste que, sept ans durant, elle a rempli, sans interruption, avec la conscience minutieuse, le jugement net, la science juridique qui étaient ses caractéristiques particulières, et que reconnaissent si bien ses collègues masculins, que, au lieu de l'envoyer siéger, avec toutes les autres femmes déléguées, à la Commission qui traite des questions humanitaires — suivant en cela l'avis dédaigneux de M. Stresemann, que là seulement est la place des femmes — ils la déléguèrent à cette 1^{re} Commission, qui traite des sujets juridiques les plus compliqués et les plus délicats. Là, d'ailleurs, ne devait pas s'arrêter son concours précieux à l'œuvre de Genève: dès 1921, le Conseil de la S. d. N., faisant droit à la demande des grandes Associations féminines internationales d'être représentées à la Commission Permanente des Mandats, la nomma à ce poste de confiance, qui allait absorber beaucoup de son temps et de ses forces.

Sans doute, dans notre pays si éloigné de toute vie coloniale, ne se rend-on pas toujours compte de ce qu'est cette institution neuve et précieuse de la Commission des Mandats. Aux termes du Pacte, certains territoires, encore insuffisamment civilisés et développés pour se gouverner eux-mêmes, sont placés sous la tutelle de la S. d. N., qui donne mandat à l'un ou à l'autre de ses membres spécialement qualifiés pour les

En 1910, âgée de 56 ans, Elisabeth quitte Genève et s'installe définitivement à la campagne, non plus dans la rustique retraite de Nambot, mais tout près, dans ce Monthoux où s'élève la chère maison de famille. Elle y peint sa dernière toile, les *Trois grand'mères*, que nous avons tous vue exposée à Berne en 1914.

La guerre qui l'attrista tant eut ceci de bon, nous l'avons vu, qu'elle amena Elisabeth à écrire ses souvenirs. Sa santé est moins brillante que jamais. Elle dessine un peu, elle groupe autour d'elle ses amis paysans et citadins, elle sympathise avec les deuils de guerre en pays savoyard, elle aide tant qu'elle peut et partout où elle peut... Vaillante jusqu'au bout, elle entre dans l'éternel repos en mai 1917.

Trente ans auparavant, Elisabeth de Stoutz écrivait ces quelques phrases qui serviraient ici de conclusion.

« 1887. — Je voudrais ne pas quitter ce monde avant d'être arrivée à produire une œuvre vraiment bonne, et qui puisse être comprise de tous ceux qui la verront.

« L'opinion des vrais connaisseurs ne me suffira pas alors complètement, puisque je voudrais prouver à ceux qui s'intéressent à moi, sans partager mes idées, que quand même on n'est qu'une femme, on peut pourtant arriver à quelque chose...

« Je partirai tranquille, quand j'aurai la certitude que mon exemple aura entraîné quelques autres. Pourquoi des jeunes filles ayant suivi cette voie et fait des études approfondies seraient-elles moins aptes à être de bonnes épouses et à devenir des mères de famille intelligentes? Si, au contraire, elles ne se marient pas, ne sera-ce pas bien précieux pour elles de s'être créé déjà un intérêt, qui deviendra toujours plus grand, parce qu'elles y mettront toujours plus de leur cœur? ... »

JEANNE VUILLIOMENET.

administrer temporairement. Mais ce mandat est contrôlé de très près par la Commission, qui examine les rapports, reçoit des pétitions, demande des enquêtes, fait comparaître devant elle de grands personnages, et veille à ce que les prescriptions du Pacte relatives à la liberté de religion et de conscience des indigènes, à l'interdiction du trafic des armes et de l'alcool, à l'interdiction de l'esclavage aussi, soient respectées. Or, c'est justement dans ces territoires-là que les conditions de vie des femmes sont encore souvent barbares, que les jeunes filles sont vendues à leur mari, que sévit le concubinage officiel du harem; c'est là que les femmes sont traitées en bêtes de somme, accablées de travail, parfois encore mises à mort en cas d'adultère, de veuvage ou de stérilité. On voit la tâche écrasante qu'offrait à Anna Wicksell le travail de la Commission, et qu'elle accepta sans faiblir, passant de longues semaines à étudier les conditions de vie indigène sur lesquelles elle se sentait insuffisamment renseignée, avec une conscience qui lui valut l'admiration de tous ses collègues, et à laquelle le Conseil de la S. d. N. vient, dès la première séance de la présente session, de rendre un hommage public. De plus, elle s'était spécialisée dans les questions d'éducation des races de couleur, qu'elle considérait, selon un terme du Pacte qu'elle aimait à rappeler, « comme une mission sacrée de la civilisation », et rarement nous avons entendu causerie plus captivante, plus riche en idées heureuses, et ouvrant des horizons plus nouveaux, que celle qu'elle donna sur ce sujet à notre Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage féminin à Genève, en septembre dernier, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, où elle avait été visiter d'admirables maisons d'éducation pour enfants de race noire.

Mais, si les dix dernières années de sa vie, elle les a données sans compter à l'œuvre de la S. d. N., elle n'a pas négligé pour cela notre féminisme international. Sans doute était-elle sortie dès 1923 du Comité Exécutif de notre Alliance, auquel elle avait été élu trois ans auparavant, et cela surtout parce qu'elle estimait que les pays scandinaves devaient céder leur place dans ce Comité aux nations qui bataillaient encore pour l'obtention des droits politiques pour les femmes; mais elle avait continué à rendre les plus précieux services à l'Alliance en présidant sa Commission des admissions, où ses connaissances juridiques, son jugement sûr, étaient d'un poids très grand, et en présidant aussi la Fédération des Associations féministes suédoises, établissant ainsi un lien très utile entre elles et nous. Certaines des questions à notre programme l'intéressaient vivement, comme celle des mariages d'enfants qu'elle essaya vainement de faire inscrire à l'ordre du jour de la Commission des Mandats, comme celle de la nationalité de la femme mariée, comme le programme de notre Commission d'étude des questions de paix; ce fut même au sujet du choix des orateurs pour la Conférence d'Amsterdam que nous l'avons vue pour la dernière fois à Genève, il y a quatre mois à peine. Jamais son conseil dans une situation difficile ne faisait défaut; et c'était avec une sollicitude vigilante, celle d'une sœur aînée pour ses cadettes, qu'elle suivait nos travaux, toujours disposée à nous prêter son concours dès que le besoin s'en faisait sentir. C'était une petite femme mince, menue, timide d'aspect, réservée, froide. Mais c'était un cœur chaud — il n'y avait pour s'en convaincre qu'à l'entendre parler de ses affections de famille, mari, enfants, petits-enfants, ou de ses amitiés profondes comme celle qui l'unissait à Mrs. Chapman Catt; c'était une haute intelligence, un esprit clair, un caractère droit et sûr, sans petitesse, sans vanités, sans compromission. Et si la place que creuse sa mort restera longtemps vide parmi nous, c'est aussi un privilège pour nous de l'avoir comptée parmi les nôtres.

* * *

M. Yves Guyot

En annonçant, il y a quelques jours, le décès, à un âge très avancé, de M. Yves Guyot, ancien conseiller municipal de la ville de Paris, ancien ministre, ancien député, sociologue, écrivain et journaliste bien connu, la grande presse, en Suisse romande tout au moins, n'a pas, que nous sachions, relevé tout un côté de l'activité de cet homme politique de premier plan, qui nous intéresse particulièrement, nous autres femmes: son œuvre abolitionniste. Yves Guyot fut, en effet, pendant de longues an-

nées, président de la Fédération abolitionniste internationale, dont il a défendu les principes avec toute sa fougue de jeune homme, et toute la conviction de son âge mûr. Il faut lire, dans l'intéressante brochure que lui a consacrée M. Fiaux¹, les détails de ses premières attaques contre l'odieux système de la police des mœurs à Paris, les articles révélateurs qu'il écrivit, il y a cinquante ans de cela, dans le journal *la Lanterne*, qu'il signait *un vieux petit employé*, et qui lui attirèrent des haines féroces, l'analyse de ses ouvrages sur la prostitution en France et en Angleterre, dont l'un, *la Prostitution*, est dédié à Joséphine Butler, qu'il admirait profondément, comme d'ailleurs toutes les femmes d'élite qui se sont consacrées depuis un demi-siècle à la lutte contre l'immoralité. Et étant abolitionniste convaincu, Yves Guyot était aussi féministe; il croyait fermement à la participation féconde de la femme au travail des sociétés remaniées, et pensait que l'autonomie qu'elle conquerra ainsi ne peut se concevoir que par la destruction des préjugés et des tyrannies qui pèsent encore sur elle. Invité en sa qualité de président de la Fédération internationale à participer au 1^{er} Congrès suisse des Intérêts féminins à Berne, en 1921, il avait répondu à cette invitation par une lettre intéressante, vraie profession de foi d'un féministe, et d'un féministe très avancé.

C'est donc avec reconnaissance que nous nous inclinons à notre tour sur cette tombe, sachant tout ce que doivent les grandes causes que défend notre journal à l'énergique lutteur breton que fut Yves Guyot, et tenant tout spécialement, puisqu'il n'en a pas été fait mention ailleurs, à manifester ici cette reconnaissance.

E. Gd.

Notre Bibliothèque

Dr. ERNESTINE WERDER: *Erziehung zum Frieden*. (No 3 der Schriften der Schweizer. Vereinigung für den Völkerbund.)

L'idéal n'est pas une paix de cimetière, mais un pacifisme agissant et vigoureux. Les éducateurs ont à former une génération qui regarde la solution sanglante des différends entre Etats comme une régression. A cet effet, ils doivent s'occuper non seulement de l'intelligence, mais des dispositions d'âme et du caractère de leurs élèves. M^{lle} Werder examine les *bases psychologiques* de la pédagogie de la paix, en particulier la façon de tirer parti de l'instinct combatif des enfants, en le canalisant, l'objectivant et le sublimant. L'instinct d'imitation étant très fort chez eux, il importe de leur signaler des individualités dignes d'être imitées. Que le maître accomplisse un véritable travail de prophylaxie contre la guerre. Passer la guerre sous silence ne vaut rien, la combattre avec violence non plus. Romain Rolland a dit avec raison: «Ce n'est pas en faisant la guerre à la guerre que vous la supprimerez, c'est en préservant de la guerre votre cœur, en sauvant de l'incendie l'avenir, qui est en vous.»

Dans le domaine pratique, M^{lle} Werder fait d'excellentes suggestions. D'abord aux *parents*: Que toute l'atmosphère familiale respire l'amour confiant et une liberté raisonnable qui respecte la personnalité des enfants; que jamais des paroles imprégnées de violence, de haine, de susceptibilité, ne soient prononcées devant eux; qu'on leur apprenne à être justes et objectifs, à éclaircir les malentendus, à servir leur prochain, à aimer leurs adversaires; qu'on leur fasse comprendre que leur génération sera celle qui décidera de la paix ou de la guerre dans le monde, et qu'il n'est jamais trop tôt pour commencer à prendre part à la grande œuvre de réconciliation internationale; qu'on élève les filles aussi de cette façon, afin qu'elles ne craignent pas de se mêler à la vie publique. Ensuite aux *éducateurs*: Qu'ils ne fassent jamais appel à la concurrence, à l'amour-propre, à la rivalité, qu'ils organisent la classe en *Arbeitsgemeinschaft*, où chaque enfant recherche le bien de la communauté tout entière; que, dans leur enseignement, ils soient animés d'un grand amour de la vérité, qu'ils s'abstiennent de toute affirmation insuffisamment prouvée; qu'ils fassent lire à leurs élèves des fragments d'un ou deux livres sur la guerre, tels que *la Débâcle* de Zola et *le Feu* de Barbusse; qu'ils les intéressent au lent passage du droit individuel au droit international; qu'aucun enfant ne quitte l'école, à aucun degré, sans s'être fait de l'arbitrage, du rôle de la S. d. N. et du B. I. T. une idée claire.

En résumé, excellente brochure à recommander à tous les éducateurs.

M. B.

Die Schweizerfrau im Frauenwerk. Calendrier illustré pour 1928. Ed. Calendaria, Immensee.

Bien que ce calendrier nous soit malheureusement parvenu après

¹ L. FIAUX: *Biographies historiques et contemporaines*, Yves Guyot. Paris, Félix Alcan, 1921.

le moment où l'on songe à se procurer cet utile auxiliaire de travail, et que, vu sa rédaction presque uniquement en allemand, il intéresse surtout nos confédérées, nous tenons cependant à le signaler à l'attention de nos lecteurs, non pas seulement pour sa forme pratique et pour l'abondance de ses très jolies reproductions de paysages et de portraits, mais surtout parce qu'il donne une vue d'ensemble vraiment complète du mouvement féminin suisse organisé. On trouvera à le feuilleter, et au milieu de recettes utiles de jardinage, de cuisine, d'économie domestique, de fragments de poésies, de récits divers, etc., des détails sur l'activité de toutes les Sociétés féminines qui fleurissent sur le sol de l'Helvétie. Le féminisme et le suffrage y ont leur bonne place: cela est suffisant pour que nos lecteurs comprennent quel excellent instrument de propagande peut être cette publication.

S. F.



Les réunions plénières des 3 et 4 mars.

Quiconque ayant assisté aux premières réunions convoquées pour la Saffa, et se souvenant de l'atmosphère un peu dubitative dans laquelle elles se déroulerent, du scepticisme des unes, des craintes des autres, de l'incertitude de beaucoup, des objections formulées, des critiques non déguisées qui se faisaient jour... qui, sans avoir plus jamais entendu parler de notre grande manifestation féminine nationale, aurait tout à coup réapparu dans la Salle du Grand Conseil bernois, samedi et dimanche dernier... ce quiconque-là aurait sans doute éprouvé une profonde surprise! Car la Saffa a prouvé sa vitalité en existant, et grâce à la foi dans leur entreprise des dirigeantes, à leur ténacité à vaincre tous les obstacles, à leur persévérance à secouer l'indifférence des tièdes et à entraîner les récalcitrantes, elles sont arrivées aujourd'hui à un résultat dont elles peuvent être fières, et pour lequel toutes les femmes suisses leur doivent de la reconnaissance.

Sans doute, toutes les difficultés ne sont-elles pas encore surmontées; on nous l'a bien dit dans la séance administrative de samedi après-midi, et beaucoup d'efforts doivent-ils être encore tendus vers le but final, beaucoup de négociations et de pourparlers menés à bien, beaucoup de parts souscrites au fonds de garantie et beaucoup de sommes versées à fonds perdus, pour que puissent être réalisés tous les projets élaborés pour cette gigantesque manifestation de l'activité féminine. Une des grosses difficultés actuelles contre laquelle se débattent désespérément architecte et Comité de construction, Comités de groupes et exposantes, ressort même d'un excès de biens: c'est que les inscriptions sont si nombreuses, qu'il n'y a plus, dans certains groupes, un centimètre carré disponible, et que l'on s'ingénie à utiliser les moindres recoins de chaque pavillon, la possibilité d'augmenter la surface bâtie de la Saffa étant complètement exclue de par les frais que cela amènerait à un budget déjà passablement surchargé. C'est que, aussi, la Saffa a réalisé le tour de force d'intéresser à son activité des femmes venues de tous les coins de l'horizon suisse, et cette salle de Grand Conseil, remplie à craquer, présentait un aspect assez différent — non pas seulement, cela va de soi, de celui qu'elle offre quand siègent les législateurs cantons sans parler des membres du Bureau; mais à côté d'elles, nistes de l'Alliance et de l'Association pour le suffrage. Les féministes, certes, ne manquent pas à l'appel, et on les retrouve aux postes de responsabilités presque dans chaque groupe et dans chaque canton. sans parler des membres du Bureau; mais à côté d'elles, quelle diversité! Religieuses en cornettes blanches de ce couvent d'Ingenbohl, dont la mère supérieure dirige à elle seule une population de 3000 femmes; gardes-malades en costume; femme du monde diplomatique suisse, qui assure la liaison avec les femmes suisses de l'étranger; artistes musiciennes et peintres; universitaires et journalistes; directrices d'hôtels et de restaurants; commerçantes et jardinières; avocates et notaires; puis, dans l'ordre géographique, des représentantes de cantons que nous n'avons encore que rarement pu atteindre, Tessinoises, Fribourgeoises, Valaisannes, Suisse centrale et orientale, Uri seul ayant manqué cette fois-ci à l'appel, croyons-nous... Rarement nous avions eu pareille impression de nous trouver en présence de l'ensemble des femmes suisses, et pour cela seul les séances de Berne auraient été utiles.

Ce furent d'ailleurs deux journées bien remplies, dont tous les interstices laissés libres par les séances officielles furent utilisés par des réunions de petits Comités et de sous-groupes, dont les membres profitaient de la présence à Berne de tant de femmes pour régler de vive voix, en quelques instants, ce qui aurait nécessité autrement une longue correspondance. Le Bureau avait siégé toute la matinée du samedi; l'après-midi, séance plénière administrative; le soir, séances des Comités de groupes dans tous les coins de la ville, alors que le Secrétariat de l'Amthausgasse était ouvert à toutes celles qui désiraient encore des renseignements et des éclaircissements; et le dimanche, du matin au soir, séance plénière encore, avec rapports de